

Newsletter 02/2021

Mise à jour

Une espèce de fourmis invasives

Daniel Cherix, Département d'écologie et d'évolution
Université de Lausanne

En 2012 une entreprise de désinfestation travaillant dans un petit immeuble à St-Sulpice (VD) m'interpelle à cause d'une fourmi un peu récalcitrante aux traitements et très mobile.

C'est le début de l'histoire « suisse » d'une espèce de fourmis appartenant au groupe *Tapinoma nigerrimum*. Ce groupe comporte quatre espèces dont trois présentent des caractéristiques invasives (*T. magnum*, *T. darioi*, *T. ibericum*) et dont les deux premières ont été recensées en Suisse. Ce n'est qu'en 2017 qu'un myrmécologue allemand remet de l'ordre dans ce groupe et signale que ces espèces habituellement présentes dans le bassin méditerranéen deviennent invasives dès qu'elles ont dépassé le 48° degré de latitude nord en Europe.

Ces espèces sont difficiles à identifier, mais elle se distinguent des autres *Tapinoma* européennes par un très fort dimorphisme des ouvrières. D'autre part, comme la majorité des *Tapinoma*, elles dégagent une forte odeur de beurre rance légèrement citronnée lorsque l'on les écrase entre deux doigts !

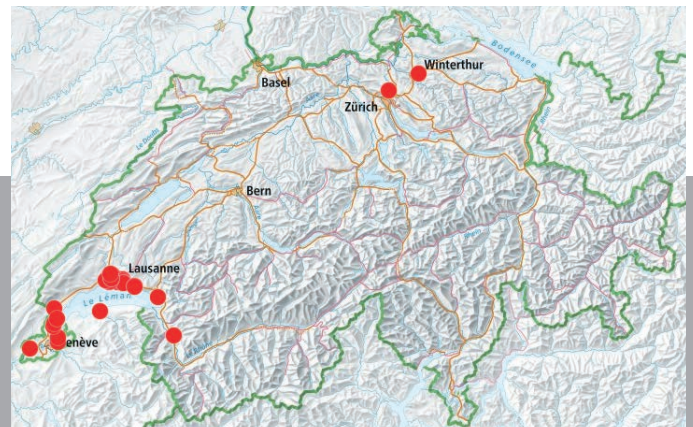
À partir de l'an 2000, elles commencent à être signalées dans différents pays nord-européens (Allemagne, Belgique, Hollande et Suisse). Curieusement des chercheurs français notent que ces espèces deviennent aussi invasives dans la région de Bordeaux, puis dans les Pyrénées-Atlantiques.

En Suisse, après le canton de Vaud, c'est le canton de Zurich qui signale deux implantations en 2019 contre lesquelles de gros moyens sont investis pour les éradiquer. Il faudra par chance que le canton de Vaud, par l'intermédiaire de la Société vaudoise des Sciences naturelles, lance un projet de science citoyenne à l'occasion de son bicentenaire, pour découvrir l'ampleur de l'invasion.

En effet une vingtaine de stations sont découvertes le long des rives du Léman (voir carte). L'ampleur de l'invasion soulève plusieurs questions. On suppose que cette espèce a été et continue à être déplacée lors du transport de plantes exotiques destinées à l'aménagement de jardins privés (oliviers, palmiers, etc...) en provenance de France. Habituellement, il y a un temps de latence entre l'arrivée et le développement de supercolonies avec des milliers de reines pondueuses. Nous avons suivi une telle situation à Cully où le cimetière et la zone de l'église catholique ont été littéralement couverts de fourmis au point que les gens hésitaient à se rendre au cimetière ! Nous ne connaissons pas encore complètement l'impact de ces espèces, mais elles dominent les espèces de fourmis locales, accaparant les ressources alimentaires, notamment en favorisant les populations de pucerons sur les arbres. Enfin, c'est une gêne conséquente pour les personnes dont le jardin ou l'habitation est envahie.

Aujourd'hui, nous n'avons pas encore de méthode efficace pour les éradiquer, si ce n'est de mettre d'énormes quantités de pyréthroides dans le sol. Nos essais ont toutefois montré que le spinosad (bactérie du sol avec des propriétés insecticides) utilisé en cultures bio sous la marque Audienz permet un contrôle des populations. Mais l'application doit être faite très soigneusement et répétée au cours de la saison. Un nouveau produit, Advion Gel Appât Fourmis, est très efficace, mais uniquement sur de petites surfaces vu son prix très élevé !

Pour conclure, nous pensons actuellement que cette espèce est beaucoup plus largement établie en Suisse, mais qu'elle n'est ni identifiée, ni recensée par les entreprises de désinfestation, une situation qu'il conviendra de changer rapidement en mettant en place un réseau de compétences.



Carte de distribution du *Tapinoma magnum*
(Foto: Daniel Cherix)